DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Article 271 alinéa 2 du Code Civil

Article **271 alinéa 2 du Code** Civil : "Dans le cadre de la fixation d'une prestation compensatoire, par le juge ou par les parties dans la convention visée à l'article 278, ou à l'occasion d'une demande de révision, les parties fournissent au juge une déclaration certifiant sur l'honneur l'exactitude de leurs ressources, revenus, patrimoine et conditions de vie".

Cette disposition impose une obligation de loyauté dont la méconnaissance peut être prise en compte lors de l'examen de la demande de prestation compensatoire, ou ultérieurement, s'il est formé une action en révision ou en dommages intérêts.

La déclaration ne doit pas être transmise directement au juge mais adressée à votre conseil qui la fera parvenir a la juridiction.

Affaire : R.G.N° :
Nom : Date de naissance : Adresse :
Profession:

REVENUS ANNUELS DES DEUX DERNIERES ANNEES

1.	Salaires, pensions de retraite, allocations de chômage, indemnités journalières, rente imposables :	:S				
	200:200:					
2.	bénéfices non commerciaux imposables :					
	200:200:					
3. bénéfices industriels et commerciaux imposables :						
	200:200:					
4. revenus agricoles imposables :						
	200:200:					
5.	revenus fonciers					
	200_: revenu brut: revenu net:200_: revenu brut: revenu net:					
6.	6. revenu mobiliers (dividendes d'actions, revenus d'obligation ou autre valeurs mobili					
	200:200:					
7.	7. autres revenus (indemnités de licenciement non imposables, pension militaire d'invalidité allocations de fonds national de solidarité, majorations de pension aux retraités ayant e ou élevé des enfants, rentes viagères d'accident du travail, retraite du combattant, rente viagères servies à titre de dommages et intérêts…):					
	200 :200 :(préciser la nature des sommes déclarées)					
rev	enu imposable s'entend du revenu soumis à imposition, avant toute déduction fiscale.					

PATRIMOINE

	Patrimoine propre :			
>	Mobilier (meubles, disponibilités et avoirs bancaires, droits de clientèle, fonds de commerce, valeurs mobilières, comptes sur livret, comptes d'épargne, contrats de capitalisation, d'assurance-vie etc)			
	 valeur: valeur: valeur: valeur: TOTAL: 			
>	Immobilier :			
	 valeur : valeur : valeur : valeur : TOTAL : 			
	Patrimoine commun ou indivis :			
>	Mobilier (meubles, disponibilités et avoirs bancaires, droits de clientèle, fonds de commerce, valeurs mobilières, comptes sur livret, comptes d'épargne, contrats de capitalisation, d'assurance-vie etc)			
	 valeur: valeur: valeur: valeur: TOTAL: 			
>	Immobilier :			
	valeur :			

.....valeur :.....valeur :.....

TOTAL :....

PASSIF

• **emprunts en cours** (préciser l'objet du financement, le montant restant à payer, la date de la dernière échéance, le montant des échéances) :

• autres dettes :

DROITS A PENSION DE RETRAITE

- nombre d'années de cotisation :
- activités exercées ou emplois occupés :
- versement de cotisations à des organismes de retraite complémentaire :

OUI NON (rayez la mention inutile)

• nom des organismes de retraite complémentaire :

CONDITIONS DE VIE

condit	tions de logement :							
0	propriétaire :	OUI	NON					
0	locataire	OUI	NON					
0	hébergement par un tiers	OUI	NON					
0	logement de fonction	OUI	NON					
0	résidence secondaire	OUI	NON					
0	montant du loyer (le cas échéant)							
partage des frais de la vie courante :								
• charges exceptionnelles :								
	r(e) nonneur l'exactitude des renseignements ci-dessu							
Fait à, le, le								